



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télécommunications

Question écrite n° 128778

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mobilisation du collectif « Allô la France » face aux disparités de tarification appliquées aux appels téléphoniques passés en France vers les DOM et depuis les DOM. Alors que les DOM font partie intégrante du territoire français, les appels vers ou depuis les DOM sont, depuis quelques années, automatiquement décomptés hors forfait. Au-delà de cette tarification hors forfait, ce collectif dénonce les inégalités tarifaires (de 0,15 centime à 0,50 centime la minute) constatées entre opérateurs qui préconisent, pour pallier cette difficulté, de contracter une option Afrique-Maghreb-DOM ou encore de choisir une destination étrangère lors de l'inscription. Quant aux forfaits qui permettent d'appeler toute la France, DOM compris, ces derniers ne sont accessibles qu'à partir de 100 euros par mois. Les membres de ce collectif estiment par ailleurs que les considérations d'ordre technique et économique, mises en avant par les opérateurs de téléphonie pour expliquer cette différence de tarifs, ne suffisent pas à expliquer ces disparités, qui résulteraient d'une recherche de profit toujours plus grande de la part des opérateurs. Alors que l'arrivée d'un nouvel opérateur vient renforcer la concurrence sur le secteur des télécommunications, le collectif « Allô la France » souhaiterait que des mesures soient prises par le Gouvernement et le législateur afin de réguler davantage les marchés et de protéger les consommateurs de certaines dérives. Cet encadrement permettrait *in fine* à l'ensemble des consommateurs d'appeler le territoire entier sans payer automatiquement un supplément appliqué à des destinations étrangères. Il lui demande donc si des mesures en ce sens pourraient être envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128778

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1473

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)